



Jusqu'ici tout va bien... Jusqu'ici tout va bien...

L'Ifremer avait voté en CA une hausse de +2,7% de sa masse salariale, malgré tout la CIASSP¹ ne nous a octroyé que... **+2,4%**, LPR² comprise ! On se moque de nous !

Nous avons demandé une audience à plusieurs reprises au ministère de la recherche pour leur remettre la pétition contre l'accord salarial de 2021, et demander des hausses de rémunération et d'emploi... financés. Nous n'avons jamais eu de réponse. Méprisable !

Encore cette année **nous n'allons pas signer l'accord salarial (NAO³)**, et ce pour la quatrième année consécutive !

Pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas d'accord avec la proposition de la Direction :

- +1,6% au titre de l'inflation 2021 ;
- +0,8% pour les mesures individuelles (avancements + promotions) ;
- 100 promotions (40 TA, 60 Cadres) ;
- 185 avancements (65 TA, 120 cadres).

Et pourquoi nous ne sommes pas d'accord ?

- 1,6% au titre de l'inflation : **insuffisant**, avec plus de 5,2% déjà constaté au premier semestre 2022, qui sera à coup sûr bien plus élevé en fin d'année, nous perdons d'ores et déjà 3,4% de pouvoir d'achat immédiat ;
- 285 mesures individuelles : **médiocre**, représente à peine 19% de l'effectif. Pour rappel : 25% en 2021, 33% en

2020 et 32% en 2019 (sur la base de 1500 salariés) ;

- 100 promotions : **évolution de carrière insignifiante**, représente 6,6% de l'effectif. A ce rythme, nous aurons au maximum une promotion tous les 15 ans (TA et cadres confondus) ;
- 185 avancements : **désespérant**, représente 12,3% de l'effectif et la perspective d'obtenir un avancement tous les 8 ans (TA et cadres confondus) ;
- Et où est passée la LPR de 0,4% dédiée au rattrapage salarial ? Doit-on la comptabiliser dans les 0,8% des mesures individuelles ? Dans ce cas 81% de l'effectif n'aura pas droit. Où alors dans les 1,6% au titre de l'inflation ? Dans ce cas seulement 1,2% sont réellement accordés à la prise en compte de l'inflation 2021 calculée à 1,6% par l'INSEE.

Nous avons demandé à ce que le montant dévolu aux avancements (si peu nombreux cette année) soit reporté sur la valeur du point, exceptionnellement, mais la DG a refusé...

Les rémunérations, qui ne cessent de baisser en euro constant depuis au moins 20 ans, sont depuis 4 ans en chute libre.

Jusqu'à quand allons-nous, allez-vous accepter cette situation ?!

¹ Commission interministérielle d'audit salarial du secteur public

² Loi de programmation de la recherche (2021-2030) : +0,4% à l'Ifremer au titre de rattrapage salariale

³ Négociation annuelle obligatoire

Et pendant ce temps-là :

Les recrutements hors grille de plus 6000€ net/mois augmentent au sein des Directions support... avec son lot de dépassement des plafonds de frais. **D'où vient l'argent**, alors que le recrutement de chercheurs et techniciens est largement insuffisant ? Et que le nombre des CDD sous recette a été réduit de plus de 50% en 2022 faisant reposer sur les salariés, déjà épuisés, le surplus d'activité ? **Pourquoi c'est toujours aux mêmes de faire les efforts et les économies ?**

La précarité s'accélère avec l'embauche, d'ici la fin de l'année, de 20 CDI de projet et l'embauche en cours de VSC⁴ dans les laboratoires en Métropole. **Quel avenir pour la jeunesse ?**

L'Ifremer **continue à louer à grand frais** des locaux parisiens, rue de Rennes, qui au-delà du coût de location, engendrent des frais de mission, blocage de VS sur les sites visités... Dans le même temps l'Ifremer refuse de verser une prime de repas aux salariés de Brest et de Nantes qui ne bénéficiaient plus des restaurants d'entreprise durant le confinement, période que l'Ifremer reconnaît avoir fait des économies !! **De qui se moque-t-on ? Devinez !**

Le recours à la sous-traitance, aux consultants et entreprises extérieures explose. Parfois même avec des rôles ambigus : un premier contrat de diagnostic et un deuxième pour la mise en œuvre des mesures préconisées par le premier ! Est-ce que le recours abusif à la sous-traitance est une stratégie pour transformer l'Ifremer à petit pas en agence de moyens⁵ ? En tout cas, cette notion semble bien ancrée dans la mentalité de la hiérarchie pour inciter le transfert de savoir-faire Ifremer, accumulé grâce à l'argent public, à des entreprises françaises ou étrangères qui pourront ensuite être sous-traitées ! **Où sont passées les valeurs de l'Ifremer ?**

Au-delà :

Le budget de l'Ifremer est en déficit de 5M€ et on nous annonce des économies importantes à réaliser dans les services cette année, l'année qui vient et probablement pour longtemps. **Comment expliquer ce déficit ?**

Concernant la gestion de la flotte, la déprogrammation cette année des campagnes (une hauturière et six côtières) prévues sur les navires opérés par Genavir est incompréhensible alors qu'un contrat carburant assure son prix jusqu'au 31/12/2022. Au-delà des conséquences sur l'organisation et la gestion des effectifs de Genavir, est-ce à ces campagnes d'assumer les conséquences de l'augmentation du coût du navire Marion Dufresne armé par un opérateur privé ? Et quoi dire du projet Polar Pod avec un financement ANR de 28M€ alors que certains navires de la flotte sont à bout de souffle ? Et que leur remplacement individuel (Thalia ou Alis par exemple) est aussi de l'ordre de 30M€ ?

A Genavir, la gestion calamiteuse des questions d'harcèlement a provoqué le départ des victimes, salariés reconnus par leur compétence, départ que nous comprenons mais déplorons profondément. Le passage institutionnel de Genavir en SASU, avec l'Ifremer comme actionnaire unique et sans représentation du personnel dans les instances de décision, **conduit à une gestion dont l'opacité est redoutable !** Un exemple est la création par Genavir de la SASU OD Marine pour la gestion du navire Belgica avec un modèle économique non adapté et dont les impacts négatifs seront probablement assumés par l'Ifremer.

Et après ?

Tout dépend de vous !

A un moment **où nos rémunérations chutent**, et que l'on nous demande des **économies importantes à réaliser**, sommes-nous certains que les économies soient toujours recherchées au bon endroit par la DG et par nos ministères de tutelle ? Que les valeurs de l'Ifremer, dont nous étions si fiers, disparaissent au nom d'un mode de gestion dépassé ? Comment relever les nouveaux défis sans avoir le sentiment d'être seulement un numéro pressé jusqu'à l'épuisement ?

En septembre des assemblées générales seront organisées dans les principaux centres/stations de l'Ifremer. Soyez nombreux à venir discuter, exprimer vos difficultés, vos idées, vos souhaits. C'est ensemble que nous pourrons faire les changements nécessaires⁶ !

⁴ Volontaire Service Civique, statut précaire et sous-payé, réservé jusqu'à présent aux seules implantations d'Outre-mer

⁵ Discours du président E. Macron du 13/01/2022 basé sur la note de la cour des comptes du 21/10/2021

⁶ https://w3z.ifremer.fr/syndicat_cgt/